

---

## **Les femmes dans l'enseignement des langues vivantes et anciennes : apports d'une histoire de genre**

*Rebecca Rogers*  
*Département de sciences de l'éducation*  
*Faculté des Sciences Humaines et Sociales*  
**Université René Descartes-Paris 5**  
*45 rue des Saints-Pères*  
*750006 Paris 5*  
*rebecca.rogers@univ-paris5.fr*

### **SYMPOSIUM GENRE ET ÉDUCATION**

Responsables : Marlaine Cacouault, Cendrine Marro  
Discutante : Nicole Mosconi  
Thème: "**Genre et carrières scolaires et professionnelles hier et aujourd'hui**"  
qui sera animé par Marlaine Cacouault.

*RESUME : Cette communication analyse l'arrivée des femmes dans l'enseignement des langues vivantes et anciennes, depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1940. Dans un premier temps, il s'agira de dégager la place qu'occupent les langues dans les programmes féminins et d'établir une chronologie des évolutions. Dans un deuxième temps, l'attention se portera sur les usages professionnels que les jeunes filles ont de leurs savoirs scolaires, les nouveaux débouchés ouverts par l'expansion de l'enseignement secondaire féminin à la fin du 19<sup>e</sup> siècle seront particulièrement examinés ; il sera alors question des étapes marquantes de l'arrivée des femmes comme enseignantes de langues et de leur accès à l'agrégation. Enfin, dans une dernière partie seront abordés les débats générés par l'arrivée de ces nouvelles générations de femmes professionnelles dans les structures scolaires.*

MOTS-CLES : *enseignantes, langues vivantes, langues anciennes, agrégation masculine, agrégation féminine, féminisation, revues professionnelles, associations professionnelles, société des agrégées.*

Actualité de la recherche en Education et en Formation, Strasbourg 2007

L'histoire des enseignantes au sein de disciplines spécifiques commence tout juste à s'écrire. Sans surprise, les historiennes se sont penchées d'abord sur la place des femmes dans l'écriture et sur l'enseignement de l'histoire<sup>1</sup>. Pour la plupart des autres disciplines, nous ne savons presque rien de l'arrivée des femmes comme étudiantes puis comme enseignantes. Pourtant, cette analyse permet de comprendre en partie les mécanismes à l'œuvre dans la « féminisation » ou la « masculinisation » de certaines disciplines, elle met aussi en valeur le caractère non linéaire de ces évolutions. En effet, certaines disciplines changent nettement de « genre » au cours des deux derniers siècles ; leur attractivité pour l'un ou l'autre sexe évolue pour des raisons qu'il importe d'analyser historiquement. Cette communication propose de considérer l'arrivée des femmes dans l'enseignement des langues aussi bien vivantes qu'anciennes, depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1940. Autant les langues anciennes restent fortement associées aux hommes, puisque l'enseignement secondaire féminin ne les inclut pas dans ses programmes avant le 20<sup>e</sup> siècle, autant les langues vivantes paraissent plus « féminines », à cause de leur présence forte dans les programmes féminins. Il s'agit donc de voir dans quelle mesure ces associations se traduisent par une présence plus ou moins marquée d'enseignantes dans ces disciplines, et de cerner l'évolution des tendances sur le long terme.

Cette communication s'appuie sur vingt ans de recherches conduites en archives et bibliothèques sur l'enseignement secondaire féminin<sup>2</sup> ; mais, de manière plus spécifique, la perspective développée ici part d'une première enquête consacrée aux différentes étapes de l'arrivée des femmes dans l'enseignement des langues vivantes, elle approfondit la recherche de sources primaires et ajoute la comparaison avec les langues anciennes<sup>3</sup>. Dans un premier temps, il s'agira de dégager la place des langues dans les programmes féminins et d'établir une chronologie des évolutions en s'appuyant notamment sur le dépouillement des publications officielles et des revues professionnelles. Ce travail préalable, déjà réalisé pour les langues vivantes, doit maintenant être fait pour les langues anciennes. Dans un deuxième temps, je souhaite poser de nouvelles questions relatives aux usages professionnels que font les jeunes filles de leurs savoirs scolaires. En effet, l'expansion de l'enseignement secondaire féminin ouvre de nouveaux débouchés aux femmes à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Il sera alors question des étapes de l'arrivée des femmes comme enseignantes de langues dans l'enseignement secondaire et universitaire, puis de leur accès aux concours,

---

<sup>1</sup> Dumoulin (1998); Pellegrin (2006) ; Smith (1998).

<sup>2</sup> Rogers (2005).

<sup>3</sup> Rogers (2006).

en particulier à l'agrégation. Enfin, dans une dernière partie, j'aborderai les débats générés par l'arrivée de ces nouvelles générations de femmes professionnelles. En m'appuyant sur les revues professionnelles, il sera aussi bien question de la place des femmes dans les organisations professionnelles qui se structurent au début du 20<sup>e</sup> siècle que de la représentation genrée des langues qui se dégage des débats. Ainsi, l'allemand est-il clairement perçu comme une langue difficile et masculine, alors que l'anglais acquiert rapidement la réputation d'être plus une langue plus féminine. C'est dans la période de l'entre-deux-guerres que les langues anciennes intègrent l'agrégation de lettres féminine. Quelle est la teneur des débats qui se sont tenus à l'occasion de cette ouverture aux femmes d'études qui, pendant longtemps, ont constitué le cœur de l'enseignement secondaire masculin ?

### **1. La place de l'enseignement des langues dans l'éducation féminine au 19<sup>e</sup> siècle**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la femme cultivée est censée maîtriser plusieurs langues étrangères afin de pouvoir lire la littérature dans la langue originale ou converser lors de ses voyages en Europe. Contrairement au latin et au grec qui restent des bastions masculins et sont peu présents dans l'enseignement féminin, y compris après la création des collèges et lycées de jeunes filles en 1880, le domaine des langues vivantes est donc ouvert aux femmes. Apprendre à lire, à écrire et à parler l'anglais, l'italien ou l'allemand figure tout au long du siècle dans les programmes des études secondaires féminines à côté des arts d'agrément. Si les images littéraires de la femme polyglotte abondent, nous connaissons pourtant bien peu les caractéristiques de la formation en langues des femmes de la bourgeoisie et moins encore celles des enseignantes qui dispensent cette formation depuis la période post-révolutionnaire jusque dans la période de l'entre-deux-guerres. Nous avons également peu d'informations sur l'arrivée des études de latin et de grec dans l'enseignement féminin.

Les écrits de pédagogues témoignent tous de l'importance des études de langues vivantes pour les jeunes filles. Dès 1799, le traité de Françoise-Antoinette Le Groing de la Maisonneuve préconise l'étude de l'anglais et de l'italien afin de développer la raison des femmes. Pour la protestante Madame Necker de Saussure, l'étude des langues pour la jeune fille de dix à quinze ans est une façon de cultiver « l'intelligence dans son ensemble ». Celle-ci considère que les langues offrent un intérêt particulier pour la jeune fille de milieu désargenté puisqu'elles lui ouvrent le métier de traductrice. Les avis sont plus réservés quant aux études du latin ou du grec, mais certaines les revendiquent malgré tout. Le statut des différentes langues varie

donc au cours du siècle mais l'anglais domine nettement comme langue de choix pour les jeunes filles de la bourgeoisie.

Cette préférence accordée à l'anglais est en partie le résultat d'un vivier d'enseignantes moins important pour les autres langues. L'analyse des institutions secondaires privées, qui existent en grand nombre avant la loi Camille Sée de 1880, permet de voir sur le terrain les réalités de l'enseignement des langues. Les rapports d'inspection, comme les archives privées des congrégations enseignantes révèlent l'omniprésence de cours de langues avec des enseignantes disposant de formations très inégales. En effet, l'anglais est souvent enseigné par de jeunes anglaises pensionnaires, venues chercher un complément de formation dans un pensionnat français. Quant aux langues anciennes, malgré la défiance exprimée par les pédagogues, on en trouve quelques traces, notamment dans les congrégations enseignantes qui proposent parfois des cours de latin.

Le statut de l'enseignante de langues au 19<sup>e</sup> siècle est peu enviable. Sans formation spécifique et reléguée en général à ce qui est considéré comme un « art d'agrément », son existence est fort précaire et marquée par l'amateurisme. Cependant, comme le montre l'étude de la figure du maître de langue, cet amateurisme n'est pas l'apanage de l'enseignement féminin<sup>4</sup>. Ce personnage souffre d'un discrédit similaire même si les conditions de son exercice sont moins précaires que celles de sa collègue. En effet, le statut facultatif, et donc secondaire, des langues vivantes dans le cursus secondaire masculin rejailit sur celui qui les enseigne ; et cela, malgré l'apparition de l'enseignement secondaire spécial dans les années 1860, cursus où les langues vivantes remplacent les langues classiques. Malgré tout, les efforts pour réformer et structurer l'enseignement féminin à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle ont un effet lent, mais perceptible, sur le statut de l'enseignante de langues, faisant progressivement émerger la figure de l'enseignante qualifiée, en remplacement de celle de la femme cultivée.

## **2. Qualification et formation des enseignantes de langues**

Le processus de professionnalisation qui affecte les enseignantes françaises passe dans un premier temps par la création de brevets qui certifient le niveau d'instruction des candidates. Ces brevets existent pour l'enseignement primaire féminin dès 1819 et se généralisent pour l'enseignement secondaire féminin à partir de 1837. Pourtant, comme les langues étrangères ne disposent là que d'un statut marginal, le cadre

---

<sup>4</sup> Espagne, Lagier et Werner (1991).

règlementaire les concernant ne se met en place que lentement<sup>5</sup>. Il faut attendre la création des lycées et collèges de jeunes filles en 1880 pour voir l'apparition de règles plus strictes concernant les qualifications des enseignantes de langues et une formation spécifique.

La loi Camille Sée (21 décembre 1880) établit un programme pour l'enseignement secondaire féminin où, contrairement aux langues anciennes, les langues vivantes trouvent une place. Dans les programmes adoptés en 1882, les langues vivantes (anglais ou allemand) font partie des enseignements obligatoires dispensés les trois premières années, à hauteur de trois heures par semaine sur un total de vingt heures. Cette place, non négligeable, se poursuit dans les deux dernières années facultatives de l'enseignement secondaire féminin puisque les langues vivantes, par le biais des littératures étrangères, continuent à occuper trois heures par semaine<sup>6</sup>. Pour la célèbre directrice Mathilde Salomon et les autres membres du Conseil supérieur, les programmes

« visent à faire de l'étude des langues vivantes une gymnastique intellectuelle, un moyen de culture littéraire, et, par l'importance qui devra être donnée à la version, un auxiliaire sérieux de l'étude du français. »<sup>7</sup>

Si l'anglais et l'allemand dominent très largement dans les enseignements proposés dans les premiers collèges et lycées, la réforme des programmes en 1897 ouvre des possibilités d'étudier une deuxième langue : l'espagnol à Bordeaux et Toulouse, l'italien dans les établissements du Sud-Est.

L'entrée des langues vivantes dans l'enseignement secondaire féminin public ne bouscule pas dans l'immédiat l'image auxiliaire des professeuses de langues. Dans un premier temps, un arrêté du 8 novembre 1881 stipule que « des cours de langues vivantes dans les lycées et collèges de jeunes filles pourront être confiés à des dames qui justifieront du certificat d'aptitude à cet enseignement ». Pouvait alors concourir au certificat toute candidate en possession du brevet supérieur ou d'un diplôme d'Université étrangère<sup>8</sup>. De fait, dans les premières années, les établissements ont souvent eu recours à des étrangères, perpétuant ainsi une tradition ancienne dans l'enseignement des langues.

---

<sup>5</sup> En 1843, les langues vivantes peuvent faire partie des sujets sur lesquels la candidate au diplôme de maîtresse de pension ou celui de maîtresse d'institution peut être jugée. Cela donne lieu à une mention dans le certificat d'aptitude délivré.

<sup>6</sup> *Les lycées et collèges de jeunes filles : Documents, rapports et discours...*, Paris, Léopold Cerf, 1888, p. 470-471.

<sup>7</sup> Mayeur (1977) : 215.

<sup>8</sup> Le brevet supérieur est un diplôme de l'enseignement primaire. Le certificat d'aptitude a été créé pour l'enseignement masculin en 1841. Mayeur (1977) : 132-133.

Les premières générations de professeures de langues se démarquent des autres professeures féminines par la formation qu'elles ont reçue dans les facultés de l'université, aux côtés des hommes. Cette singularité s'accompagne d'un certain discrédit dans l'institution. Par ailleurs, le séjour à l'étranger des linguistes est perçu, dans ces premières années de l'enseignement secondaire féminin, comme rendant inapte à des tâches de direction. Cette formation des futures enseignantes de langues en milieu mixte se double d'un accès précoce à une agrégation « masculine », par rapport à d'autres disciplines. L'agrégation pour l'enseignement des langues vivantes en anglais et allemand existe depuis 1849 avec des conditions d'accès moins exigeantes que pour les autres : les candidats peuvent se présenter avec le seul titre de bachelier ou un diplôme jugé équivalent. En termes hiérarchiques, l'agrégé de langues vivantes se situe au bas de l'échelle, au même rang que les agrégés de grammaire qui ne sont pas obligés d'avoir la licence ès lettres<sup>9</sup>. Les enjeux en terme de prestige étant moindres que pour d'autres agrégations, il n'est pas surprenant que celles de langues vivantes soient devenues les premiers concours mixtes en 1883. Mais cette possibilité d'acquérir l'agrégation explique aussi que les enseignantes de langues se soient rapidement senties partie prenante des débats qui agitent le corps des enseignants de langues.

Le tableau suivant témoigne de la présence féminine dans les agrégations d'anglais et d'allemand entre 1883, date de l'ouverture du concours aux femmes, et 1944.

Lauréats des agrégations de langues vivantes, anglais et allemand<sup>10</sup>

	Allem.		% F *	Anglais		% F*
	H.	F.		H.	F.	
1883-1889	52	12	18,8%	24	8	25,0%
1890-1894	24	4	14,3%	19	4	17,4%
1895-1899	29	6	17,1%	33	10	23,3%
1900-1904	36	5	12,2%	30	10	25,0%
1905-1909	61	10	14,1%	44	18	29,0%

<sup>9</sup> Chervel (1993a) : 92-93.

<sup>10</sup> Pour les données concernant les lauréats des agrégations, voir [http://www.inrp.fr/she/chervel\\_laureats.htm](http://www.inrp.fr/she/chervel_laureats.htm). Il peut y avoir des erreurs dans l'identification du sexe des lauréats dans la mesure où le prénom n'est pas systématiquement donné. Pour une étude du genre des concours, voir Efthymiou (2003).

1910-1914	73	8	9,9%	65	18	21,7%
1915-1919	21	7	25,0%	38	24	38,7%
1920-1924	46	11	19,3%	81	32	28,3%
1925-1929	46	9	16,4%	50	50	50,0%
1930-1934	40	18	31,0%	73	48	39,7%
1935-1939	79	20	20,2%	87	61	41,2%
1940-1944	51	26	33,8%	47	41	46,6%

\* Il s'agit du pourcentage de femmes parmi l'ensemble des lauréats d'une agrégation de la langue

Plusieurs aspects de ce tableau méritent commentaire. Premièrement, pendant les premières décennies (comme d'ailleurs de nos jours), la réussite féminine est nettement déséquilibrée en faveur de l'anglais. A partir du début du 20<sup>e</sup> siècle, les femmes constituent en général un quart des effectifs des reçus, avec une période de réussite exceptionnelle pendant les années 1925-1929 quand elles réussissent à égalité avec les candidats. La présence moins marquée des lauréates pour l'agrégation d'allemand semble résulter surtout de l'attractivité moins grande de ce concours aux yeux des candidates féminines, conséquence d'une longue tradition d'enseignement en langue anglaise par rapport à l'allemand, mais aussi du prestige du « modèle allemand » qui confère à cette langue une connotation plus masculine et plus difficile<sup>11</sup>.

Jusque dans la période de l'entre-deux-guerres, la question de l'enseignement du latin et du grec pour les filles reste relativement secondaire, même si des recherches plus approfondies conduites dans les revues de l'enseignement secondaire devraient montrer que certains s'en préoccupent. En effet, malgré la réforme du baccalauréat de 1902 qui permet par le biais du bac D de combiner sciences et langues vivantes, les femmes les plus ambitieuses souhaitent que l'enseignement féminin se calque sur ce qui est le plus prestigieux chez les garçons. Cependant, au début du siècle, les « humanités classiques » baissent en prestige, laissant effectivement plus de place aux jeunes femmes pour briguer l'excellence scolaire par le biais

---

<sup>11</sup> Les caractéristiques genrées des langues sont encore peu étudiées dans l'histoire. Pour la place des femmes dans la germanistique, voir Hoock-Demarle (1994). Pour une analyse comparative des représentations de l'anglais en France et Grande Bretagne, voir Cohen (1996).

des langues anciennes<sup>12</sup>. Les établissements prestigieux de l'enseignement secondaire libre qui se mettent en place au début du 20<sup>e</sup> siècle proposent des enseignements de langues anciennes ; aspect qu'on devra creuser dans la communication finale<sup>13</sup>.

### **3. Les enseignantes de langues dans la profession au 20<sup>e</sup> siècle : représentations et débats**

L'essor des établissements féminins entre 1900 et 1940, ainsi que la réforme Bérard de 1924 qui ouvre aux filles la préparation du baccalauréat dans les établissements du secondaire public créent de nouvelles opportunités professionnelles pour les enseignantes. Il s'agit ici de cerner la place qu'occupent les enseignantes de langues aussi bien dans les établissements que dans les revues et les associations professionnelles qui apparaissent.

Dans les pages des revues et dans les assemblées générales de l'Association des Professeurs de Langues Vivantes (APLV), la question de la féminisation de la discipline ne paraît pas susciter de grands bouleversements. Les rapports de concours notent soigneusement le pourcentage de candidats et de candidates, de reçus et de reçues, et il n'y a guère que l'engouement féminin pour l'anglais qui provoque des commentaires. L'APLV accueille dans ses structures dirigeantes des adhérentes issues de l'enseignement secondaire féminin<sup>14</sup>. Lors des débats de l'Assemblée générale, les femmes prennent fréquemment la parole pour débattre de la situation des langues vivantes, mais rarement pour évoquer la situation spécifique des femmes dans la discipline. Ainsi l'intégration des femmes dans les structures associatives et leur prise de responsabilité semblent s'être passées plutôt harmonieusement au sein de cette discipline. Il est vrai que l'identité « corporative » qui se reflète dans les débats de l'Association portent plus naturellement sur l'organisation des études en langues —la place des langues vivantes dans la hiérarchie scolaire, le maintien des horaires dans les programmes et la défense de telle ou telle méthode d'apprentissage— que sur les revendications féministes. Celles-ci s'expriment davantage dans les débats de la Société des Agrégées ou sous la plume de Jeanne Crouzet Ben Aben dans le *Bulletin de l'enseignement*

---

<sup>12</sup> Chervel et Compère (1997).

<sup>13</sup> Peretz (1985) ; Berger (2002).

<sup>14</sup> En 1922, sept personnes constituent le Bureau de l'Association dont trois femmes (à la trésorerie et aux archives) ; à partir des années 1930, les fonctions de vice présidence, de trésorie et d'archiviste sont presque toujours tenues par des femmes. En 1930, des 916 adhérents de l'Association, 136 viennent de l'enseignement secondaire féminin.



*secondaire des jeunes filles*. Ces sources feront l'objet d'un dépouillement systématique pour la communication finale<sup>15</sup>. En s'intéressant de près à la teneur des débats concernant le rapport des femmes aux langues vivantes et anciennes, il s'agira de voir le poids des représentations de genre qui s'expriment, que ce soit au sujet des langues elles-mêmes ou par rapport à l'intelligence féminine.

A ce stade du travail, cette présentation, qui s'appuie en partie sur des résultats de recherches déjà effectuées, ne prétend pas cerner l'ensemble des arguments qui seront mis en avant lors de la communication finale. Il reste en particulier des recherches à faire pour saisir la spécificité du rapport qui se noue entre les enseignantes et les langues anciennes. Les débats de l'entre-deux-guerres seront clés ici pour comprendre une chronologie qu'André Chervel évoque sans proposer d'explication. Ainsi, l'agrégation féminine de lettres ne comporte-t-elle pas avant 1921 d'épreuve de langue ancienne ; en 1922, un choix est proposé entre version de langue vivante ou version latine ; en 1931, la version latine et le thème latin deviennent obligatoires ; en 1939, une version grecque est ajoutée ; enfin, en 1943, un thème grec est demandé<sup>16</sup>. Quels sont les arguments avancés en faveur de cette intégration des langues anciennes dans un concours féminin ? Quelles associations et quelles personnes y prennent part ? Enfin qu'est-ce que cela nous apprend sur l'évolution des représentations genrées qui sont ici à l'œuvre ? Nous savons que les disciplines ont une histoire ; il s'agira ici de défendre une histoire qui prend en compte la manière dont les rapports sociaux de sexe infléchissent cette histoire et de discerner la dimension du genre dans les représentations.

### Sources

Les pédagogues :

Campan, J. (1824). *De l'éducation, suivi de conseils aux jeunes filles*. 3 vol., 2<sup>e</sup> éd. Paris : Baudouin Frères.

Le Groing la Maisonneuve, F. (1844). *Essai sur l'instruction des femmes*. 3<sup>e</sup> éd., Tours : Pornin.

---

<sup>15</sup> La Société des Agrégées se constitue en 1920 et se bat pour améliorer la situation des femmes dans l'enseignement. Celle-ci obtient l'égalité de traitement en 1926, celle de service en 1932 et la représentation au Conseil supérieur de l'Education Nationale en 1934. Chervel (1993a) : 194.

<sup>16</sup> Chervel (1993a) : 197-198.

Necker de Saussure, A. (1840). *L'éducation progressive ou étude du cours de la vie*. 3 vol. Bruxelles : Meline, Cans.

Les revues :

*Les Agrégées*. Bulletin trimestriel de la Société des agrégés de l'enseignement secondaire public (1920-1940).

*Bulletin de la Société des professeurs de français et de langues anciennes de l'enseignement secondaire public* (1911-1940).

Conseil général du département de la Seine, « Résultats de l'inspection des pensionnats » (1845-1861).

*Revue de l'enseignement des langues vivantes* (1884-1940) (est absorbé par Langues Modernes)

*Revue Universitaire* (1892-1940).

### **Bibliographie**

Berger, B.-D. (2002). *Madeleine Daniélou : 1880-1956*. Paris : Cerf.

Chervel, A. (1993a). *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*. Paris : Editions Kimé/INRP.

Chervel, A. (1993b). *Les Lauréats des concours d'agrégation de l'enseignement secondaire, 1821-1950*. Paris : INRP.

Chervel, A. et Compère, M.-M. (1997). « Les humanités dans l'histoire de l'enseignement français ». *Histoire de l'éducation*, 74, p.5-38.

Charrier, E. (1931). *L'évolution intellectuelle féminine*. Paris : Editions Albert Mechelinck.

Cohen, M. (1996). *Fashioning Masculinity : National Identity and Language in the 18th century*. Londres : Routledge.

Constant, P. (1987). *Un monde à l'usage des demoiselles*. Paris : Gallimard.

Dumoulin, O. (1998). « Archives au féminin, Histoire au masculin : Les historiennes professionnelles en France, 1920-1965 » in A.M. Sohn et F. Thélamon, *L'histoire sans les femmes est-elle possible*, Paris : Perrin.

Efthymiou, L. (2003). « Le genre des concours ». *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 18, p.91-112.

Espagne, M., Lagier, F., Werner, M. (1991). *Philologiques II. Le maître de langues. Les premiers professeurs d'allemand en France (1830-1850)*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.

Actualité de la recherche en Education et en Formation, Strasbourg 2007

- Hanna, M. (1999). « French women and american men : "foreign" students at the university of Paris, 1915-1925 ». *French Historical Studies*, 22, p. 87-112.
- Havelange, I.. (1983). *La littérature à l'usage des demoiselles, 1750-1830*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Hooock-Demarle, M.-C. (1994). « Le cas Bianquis : pour une germanistique de la différence », in M. Espagne et M. Werner, dir., *Les études germaniques en France (1900-1970)*. Paris : CNRS Editions, p.195-204.
- Mayeur, F. (1977). *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Mombert, M. (2001). *L'enseignement de l'allemand en France, 1880-1918. Entre « modèle allemand » et langue de l'ennemi*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.
- Pelletier, N. dir. (2006). *Histoires d'historiennes*. Saint-Etienne. Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2006.
- Peretz, H. (1985). « La création de l'enseignement secondaire libre de jeunes filles à Paris (1905-1920) ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 32, p. 237-275.
- Rogers, Rebecca:
- ✓ (2002). « French Education for British Girls in the Nineteenth Century ». *Women's History Magazine*, 42, p.21-29.
  - ✓ (2003). « La sous-maîtresse française au XIXe siècle : domestique ou enseignante stagiaire ? » *Histoire de l'éducation*, 98, p. 37-60.
  - ✓ (2005) *From the Salon to the Schoolroom : Educating Bourgeois Girls in Nineteenth-Century France*. University Park : Penn State University Press ; traduction française : *Les bourgeoises au pensionnat. L'éducation féminine au XIXe siècle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
  - ✓ (2006). « Les femmes dans l'enseignement des langues vivantes : éléments pour une histoire à écrire ». *Etudes de Linguistique Appliquée*, p.135-149.
- Savoie, P. (2002). *Les Enseignants du secondaire. XIXe - XXe siècles. Le corps, le métier, les carrières. Textes officiels, T.1, 1802-1914*. Paris : INRP / Economica.
- Smith, B. (1998). *The Gender of History : Men, Women and Historical Practice*. Cambridge : Harvard University Press, 1998.

Verneuil, Y. (2005). *La société des agrégés. Histoire d'une exception française*. Paris : Belin.